
Ecole polytechnique. Avis de nomination et trousseau.

Numéro d'inventaire : 1982.00154

Auteur(s) : Gustave Charles Louis Dufriche Desgenettes Desmadelaines
Soult (Nicolas Jean-de-Dieu, maréchal-duc de Dalmatie)

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Commission de l'Instruction publique

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1841

Description : Feuille double manuscrite. Déchirures sur les bords, taches.

Mesures : hauteur : 317 mm ; largeur : 204 mm

Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Costumes : Collégiens, lycéens, normaliens, étudiants

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Lieux : Paris, Paris

Ministère
de la Guerre.

Personnel
&
Administration.

1^{re} Division.

Bureau
des
Ecoles militaires.

Ecole polytechnique
Crouseau en 1841.

Le Président du Conseil,

Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre
présente M^r Dufliche Desgenettes Desmadelaines
(Gustave, Charles Louis)
classé sous le N. 109. de la liste de mérite établie par
le jury, qu'il est nommé Elève pensionnaire
à l'Ecole Royale Polytechnique.

Il devra y être rendu du 1^{er} au 1^{er} Novembre
prochain.

Il sera reçu par le Commandant de l'Ecole sur
la production de la présente, et s'il remplit, d'ailleurs, en ce
qui concerne l'admission, les conditions indiquées dans l'avis
inséré d'autre part.

S'il ne satisfaisait pas à ces conditions, ou s'il ne
s'était pas présenté à l'Ecole dans le délai fixé, sa nomination
serait définitivement annulée.

Il n'est pris aucun engagement pour l'admission
dans les services publics, de la totalité des Elèves de l'Ecole
Polytechnique; leur placement dépend des besoins du service
et de leur classement aux examens de sortie.

Paris, le 26 Octobre 1841.

M^r Duc de Dalmatie

X

(Soult)

2105/89154



M^r Dufliche Desgenettes Desmadelaines, me du
Cours N. 19 à Alençon (Orne).

Nois

concernant l'admission à l'Ecole Royale Polytechnique.

Aucun Elève n'est admis, s'il n'est accompagné d'un de ses parents ou du correspondant qui les représente.

Il doit être pourvu des objets de nouveau désignés au Bordereau qui suit le présent avis, ou en payer immédiatement la valeur.

L'Élève pensionnaire ou demi-boursier doit remettre au Commandant de l'École une promesse sous seing privé par laquelle ses parents ou son tuteur s'engagent à verser dans la Caisse centrale du Trésor public le montant de la pension ou de la demi-pension par trimestre et d'avance.

Pour les Elèves qui se présentent pour être admis, sont d'ailleurs visités par les officiers de santé de l'Etablissement, afin de constater qu'ils n'ont aucune infirmité ou maladie contagieuse qui s'opposerait à leur admission.

Le prix de la pension est de 1000 francs par an, et celui de la demi-pension, de 500^{fr}. Il est dû par les familles à compter du premier jour du mois pendant lequel l'Élève est admis.

Les congés accordés aux Elèves ne les dispensent pas du payement de la pension.

Les Elèves retirés par leurs familles voient la pension ou la demi-pension jusqu'au dernier jour du trimestre pendant lequel ils ont quitté l'établissement. Mais elle n'est due pour les Elèves démis ou renvoyés, que jusqu'au jour de leur démis ou de leur départ. Les familles qui, sans ce cas, auraient droit à un remboursement, doivent adresser au Ministre de la Guerre, l'original ou un duplicata du reçu ou du dernier versement qu'elles auront opéré.

Les Elèves devront apporter à l'Ecole leurs livres et lavis.

Bordereau

Bordeaux & Caix des objets qui doivent entrer
dans la composition du trousseau des Elèves à admettre à l'Ecole
Royale Polytechnique en 1841.

Désignation des Objets.	Valeur.	Désignation des Objets.	Valeur.
Objets qui doivent être pris à l'Ench.		Objets qui doivent être apportés par l'ench.	
1 habit (grand tenue)	75 s. 6	2 paires de bottes neuves	
1 redingote cirée	92 s. 82	2 paires de souliers neufs	
1 pantalon (grande tenue)	32 s. 65	3 paires de draps de lit de 12 mètres (quatre été compris par lit, et againe)	
1 capote (petite tenue)	38 s. 19	2 paires de gants de castor jaunes	
2 pantalons - (idem)	43 s. 50	2 dictionnaires latin-français	
2 pantalons de toile de coton blanche	17 s. 50	1 table de logarithmes	
2 pantalons d'éto	19 s. 75	1 couvert et une timbale en argent	
5 cols noirs	4 s. 44	1 bâton d'encre de Chine	
1 chapeau, avec boite	24 s. 32	1 morceau de goussier gutté	
1 képi, avec carton	15 s. 16	1 tablette d'indigo	
1 couteau d'acier	2 s. 04	1 — de colonnes	
		1 — de signes	
Total	345 s. 90 ^e	pincettes et hampe craqueur de bois et 2 serres. Collection de règles et équerres et bois 1 planche sur une équerre en T de 0,75 sur 0,60 1 brosse à habits et une brosse à peindre 1 fouet en soufflet	
Objets que les passagers sont libres de prendre à l'Ench ou de fournir eux-mêmes, pourvu qu'ils soient usagés en conformité aux matelots.			
10 chemises en toile de cotonneuse	74 s. 77		
2 bonnets de coton	2 s. 04		
12 paires de chaussettes en coton blanc (soit 6 bls) garnies	20 s. 80		
18 mouchoirs	17 s. 53		
12 serviettes	18 s. 40		
4 Couteaux longs	18 s. 16		
1 Sac à linges en toile	1 s. 34		
1 blouse pour les manipulations	5 s. 75		
1 sac de mathématiques	24 s. 48		
6 cartons (1 grand, 2 moyens, 1 petit)	4 s. 88		
1 porte-plume	2 s. 55		
Serviettes et sous-pieds pour le Dessin	s. 66		
1 couteau en tôle	1 s. 16		
moules extensibles de chirurgie	10 s. 40		
Total général	345 s. 90 ^e		